



Cette mosaïque, représentant l'histoire de Penthée, est datée du II^e siècle de notre ère. Elle a été mise au jour à Nîmes (Gard) en 2006-2007, lors des fouilles, par l'Inrap, de l'avenue Jean-Jaurès. Elle est visible désormais au musée de la Romanité de Nîmes.

© Denis Gliksmann, Inrap



| Institut national de recherches archéologiques préventives | 02/2021 | n° 16

L'Inrap

L'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) est un établissement public placé sous la tutelle des ministères en charge de la Culture et de la Recherche. Il assure la détection et l'étude du patrimoine archéologique en amont des travaux d'aménagement du territoire et réalise chaque année quelque 2 000 diagnostics archéologiques et plus de 200 fouilles pour le compte des aménageurs privés et publics, en France métropolitaine et outre-mer. Ses 2 200 agents, répartis dans 8 directions régionales et interrégionales, 42 centres de recherches archéologiques et un siège à Paris, en font le plus grand opérateur de recherche archéologique européen.

DOMINIQUE GARCIA président de l'Inrap



« PRENDRE LES MESURES DES SIÈCLES » : UN DÉFI DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Le territoire français est fréquenté par des Humains depuis un peu plus d'1 million d'années. Les premières formes de sédentarisation ont moins de 8 000 ans et la première ville, Marseille, est fondée en 600 avant J.-C. : dans notre histoire commune, le mode de vie citadin est donc un phénomène relativement récent ; encore expérimental, pourrait-on dire. Notre réseau urbain est l'héritage de la romanisation de la Gaule et depuis, sans cesse, la « ville sur la ville » s'aménage. Dans notre pays, la part de la population urbaine devient majoritaire dans les années 1930 et dépasse les 70 % dès la fin des années 1960. Par la suite, la part des citadins croît moins vite et se stabilise aujourd'hui autour de 80 %. Pour les décideurs, la politique de la ville est au cœur des débats et des enjeux sociétaux les plus sensibles. Face à la récente crise sanitaire et à une prise de conscience environnementale, nombreux sont les citoyens qui remettent en question le mode de vie citadin ou aspirent à occuper une ville dite « durable ». Malgré les urgences qui ont surgi durant l'actuelle pandémie, l'archéologie préventive n'a pas été remise en cause, bien au contraire : l'exercice de cette activité a même été soutenu de façon inégalée. Le fait semble acquis : pour préparer ou affronter l'avenir, il apparaît important de faire face au passé et de savoir en tirer des leçons. Pour les archéologues, la ville est un objet d'étude sans cesse interrogé et où les « archives du sol » sont en permanence menacées. Depuis les Trente Glorieuses, l'aménagement des territoires et les processus d'urbanisation se sont déployés de façon inédite : pour faire face à ces phénomènes, l'archéologie s'est professionnalisée. Au cœur de la cité, les chercheurs de l'Inrap donnent à voir l'évolution de la

trame urbaine – ses contraintes et ses atouts –, les adaptations des populations passées face aux risques variés – inondations, conflits, épidémies... –, les choix de matériaux de constructions – dont certains résistent encore après plusieurs siècles –, les modes de production, de gestion ou d'approvisionnement en denrées alimentaires, l'art et les cultures urbaines...

En cela, l'archéologie préventive constitue un véritable laboratoire des modes de vie citadins, alimente un catalogue inégalé d'innovations éprouvées et permet une modélisation des formes urbaines durables... Dans un intérêt commun, la connaissance doit être partagée et le dialogue entre les chercheurs, les décideurs et les citoyens renforcé. En page 4 de cette Lettre, Julien Plantier s'exprime en tant qu'administrateur de l'importante fédération des EPL (Entreprise publiques locales) qui, depuis plus de 60 ans, accompagne les grandes transformations urbaines de la France. Il souligne notamment « que les aménageurs publics portent en eux cette responsabilité de préservation du patrimoine et en reconnaissent totalement l'intérêt pour le patrimoine commun » et précise que « l'aménagement du territoire ne peut se faire que dans la compréhension de la continuité historique ». À Nîmes, ville dont il est le premier adjoint, les résultats des fouilles préventives sont présentés au Musée de la romanité. Cet espace culturel majeur, dont l'Inrap est partenaire, est rapidement devenu un important pôle d'attractivité économique d'une ville pour laquelle le renouvellement urbain a débuté il y a 2 500 ans. Selon l'expression du nîmois André Chamson, il permet de « prendre les mesures des siècles » et, ainsi, de saisir le présent.

page 2

RETOUR D'EXPÉRIENCE

ARNAUD MANAS, directeur du patrimoine historique et des archives de la Banque de France
THIBAUD GUIOT, directeur adjoint scientifique et technique, Inrap

page 3

PARTENAIRES

3 QUESTIONS À...
EMMANUEL DESMAIZIÈRES, directeur général d'Icade Promotion

page 4

POINT DE VUE

JULIEN PLANTIER, premier adjoint au maire de Nîmes et délégué à l'urbanisme

SOUS LA BANQUE DE FRANCE

Dans le premier arrondissement de Paris, entre la rue Radziwill et la rue de Valois, l'Inrap a fouillé le sous-sol de la Banque de France et révélé les vestiges de l'enceinte construite au **XIV^e siècle** par Charles V. **Arnaud Manas, directeur du service du patrimoine historique et des archives de la Banque de France et Thibaud Guiot, directeur adjoint scientifique et technique Inrap en Île-de-France, reviennent sur cette opération.**



Exposition rue des Petits-Champs et rue Radziwill © Guillaume Bullat

Thibaud Guiot : L'origine de la fouille est un projet de réhabilitation de bâtiments par la Banque de France. En 2018, le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic qui a révélé le fossé de l'enceinte de Charles V, des niveaux de voirie et des séquences de comblement du fossé. Une fouille préventive a été prescrite et l'Inrap a remporté l'appel d'offres pour la réaliser. Elle a débuté sous la direction de Xavier Peixoto (responsable scientifique de l'opération, Inrap) en juillet 2020 et s'est achevée début octobre.

Arnaud Manas : Cette zone est un mille-feuille architectural. Au départ, il y a la décision du cardinal de Richelieu de démanteler l'enceinte de Charles V, qui allait du Faubourg jusqu'à la porte Montmartre, pour la faire reconstruire un peu plus loin au niveau des Grands Boulevards. Ce sera l'enceinte de Louis XIII, dite des « Fossés Jaunes ». Le lotissement de l'emprise du fossé financera le comblement de ce dernier, le démantèlement des remparts et la construction de la nouvelle enceinte. Richelieu prend cette décision parce que Paris est trop à l'étroit et aussi parce qu'il a acheté l'hôtel de Rambouillet (qui deviendra le Palais Cardinal puis le Palais Royal) pour y créer un jardin auquel l'enceinte de Charles V fait obstacle. S'attribuant la partie qui correspond au jardin du Palais Royal, il cède un terrain à l'est au chancelier Séguier, qui le vend à Louis Phélypeaux de La Vrillière qui y fait construire entre 1635 et 1645, un hôtel particulier sous la direction de l'architecte François Mansart. L'hôtel de La Vrillière devient ensuite l'hôtel de Toulouse-Penthievre, puis héberge l'Imprimerie nationale et impériale, avant d'être racheté en 1808 par La Banque de France, créée en 1800. La rue Radziwill, anciennement rue neuve des Bons enfants, et la rue de Valois délimitent la parcelle de La Vrillière, côté est, et celle de Richelieu, côté ouest. Aux **XVIII^e-XIX^e siècles**, des immeubles sont construits à la jonction de ces deux terrains et sur une partie de l'emprise qui appartenait initialement à Richelieu et qui a été rachetée à la fin du **XX^e siècle** par la Banque de France.



européennes du Patrimoine qui ont connu un franc succès, malgré le contexte sanitaire. Les archéologues étudient maintenant au centre de recherches archéologiques les vestiges collectés sur le terrain avant de rédiger le rapport final d'opération.

Arnaud Manas : Au **XIX^e siècle**, la Banque de France s'étend peu à peu dans le quartier. Elle devient, en effet, propriétaire d'immeubles situés entre la rue Radziwill et la rue de Valois, dont une maison close dont la plaque a été conservée (Hôtel meublé de Hollande). Des projets pharaoniques se succèdent dans l'arrondissement. Par exemple, en 1905, l'architecte Eugène Hénard propose d'éventrer le jardin du Palais Royal d'est en ouest pour y aménager une voie dédiée à l'automobile dont la rue du Colonel Driant (située dans l'axe de la Bourse du commerce) garde encore la trace. De 1924 à 1927, les architectes Defrasse et Ansaloni, réalisent à 25 mètres au-dessous du niveau du sous-sol de l'hôtel de Toulouse (rue La Vrillière), la « Souterraine » : une salle forte d'1 hectare où sont stockées les 2435 tonnes d'or de la Banque de France. Puis dans les années 1950, la Ville de Paris fait construire à la Banque de France un long immeuble au sud, entre les rues de Valois, du Colonel Driant et Croix des Petits Champs.

L'ARCHÉOLOGIE, DE LA FOUILLE AU MUSÉE

Les vitrines des musées regorgent de témoignages de la longue histoire des Hommes révélés par l'archéologie. Mais, qu'est-ce qu'une opération archéologique ? Avant d'enrichir les collections muséales, l'archéologie est un ensemble de métiers, de pratiques, de gestes, qui se succèdent depuis la recherche sur le terrain jusqu'aux analyses en laboratoire.

Au croisement des disciplines

Lorsque l'État a prescrit la fouille et que l'aménageur a choisi l'opérateur qui va la mener, c'est encore l'État qui nomme le responsable scientifique de l'opération. Celui-ci est le chef d'orchestre qui, du terrain au laboratoire, coordonne le travail des spécialistes. L'archéologie met au jour des produits de l'industrie humaine. Autant de vestiges qui renvoient à des métiers de l'archéologie, tels la topographie, le dessin, la céramologie, l'épigraphie, etc. Avec l'essor des opérations préventives, la recherche archéologique a élargi son champ d'étude. S'intéressant à la vie quotidienne, aux contextes environnementaux, économiques et culturels des sociétés du passé, elle compte de nouvelles disciplines, à commencer par l'anthropologie. Spécialistes des rites funéraires, du squelette humain et des processus qui interviennent après la mort (taphonomie), les archéo-anthropologues dévoilent des informations tant sur les pratiques cultuelles et culturelles des populations anciennes, que sur leur alimentation, leur santé, leur démographie. D'autres spécialités viennent des sciences naturelles et caractérisent les milieux dans lesquels ont vécu les sociétés anciennes : géologie, géomorphologie, palynologie (pollens), carpologie (graines), xylogie (bois), anthracologie (charbons), archéozoologie (faune), malacologie (coquillages)...

Du terrain au centre de recherches archéologiques

Toute action humaine ou naturelle laisse des marques dans le sol. Les archéologues commencent donc par une phase de terrain pour repérer ces traces, collecter les vestiges et interpréter leur organisation dans l'espace. Ces traces issues d'actions humaines ou naturelles se présentent sous la forme d'une séquence de couches dans le sol : la « stratigraphie », principe fondamental de la fouille et de l'exploitation des données en laboratoire. Chacune de ces couches est appelée « unité stratigraphique » (US) et renvoie à un état du site (un atelier d'artisan, un habitat...) et à un horizon chronologique particulier (Néolithique, âge du Bronze...). La méthode consiste à fouiller sans les mélanger chaque couche d'un site à partir de la plus récente (la plus proche du sol actuel) et à « descendre » jusqu'à la plus ancienne. La comparaison des couches donne une chronologie « relative », affinée par l'étude des vestiges trouvés dans chaque couche et des méthodes variées de datation (Carbone 14, typologie d'objets, etc.). Comme la fouille détruit les niveaux de sols qu'elle rencontre, chaque couche fait l'objet d'un enregistrement selon un protocole précis de prises de vues photographiques, de dessins, de relevés topographiques horizontaux (plans) et verticaux (profils ou coupes), afin d'en caractériser chaque détail. Les archéologues s'appuient également sur la topographie et la photographie pour produire une photogrammétrie du site, soit une archive en 3D scientifiquement fiable, à l'échelle et géoréférencée. Sur un chantier d'archéologie préventive, les délais d'intervention sont contraints. L'accent est ainsi mis sur la collecte, l'enregistrement et le conditionnement des vestiges qui seront ensuite analysés dans un centre de recherches archéologiques. La post-fouille inclut plusieurs activités : mise au net des documents de terrain, identification, inventaire et traitement du mobilier, datations relatives (stratigraphie, typochronologie) et absolues (C14, Potassium-Argon...), analyses biologiques (tissus osseux, pollens, graines...), étude du mobilier lithique, de la céramique, etc. *In fine*, le responsable scientifique de la fouille rassemble toutes les données, analyses et études dans un document de synthèse : le rapport d'opération.

Préserver le patrimoine des territoires

L'opération archéologique est avant tout une démarche de recherche, mais son aspect scientifique ne saurait occulter son aspect patrimonial. Les deux sont liés, comme l'attestent des fouilles, préventives ou programmées, qui ont livré un mobilier exceptionnel, tel que la « Vénus » paléolithique de Renancourt ou le dernier élément manquant de la frise du cratère de Vix ou encore le vase diatrète (réticulé et en verre) mis au jour tout récemment à Autun. Mais, l'apport de l'archéologie préventive au patrimoine ne saurait se limiter aux « beaux » ou « exceptionnels » objets du passé, et s'étend à tous les nouveaux patrimoines des territoires, petits et grands, qu'elle a révélés en renouvelant ses objets d'étude scientifique. Pour partager avec le plus grand nombre les objets issus de ses fouilles et accueillis dans les musées, l'Inrap a créé sa Galerie muséale en ligne. Le patrimoine et la recherche archéologiques s'unissent pour l'intérêt des tous les publics.



Vue générale du site des Gravilliers à Pontarlier fouillé en 2020. © Images Drone, Inrap

DES PARTENARIATS AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LA CULTURE

Afin de mener à bien ses missions de recherche et de valorisation de la discipline archéologique et en particulier préventive, auprès de tous les publics, l'Inrap développe de nombreuses collaborations partout en France avec différents partenaires publics et privés, nationaux et territoriaux.

Des relations de confiance

Malgré le contexte sanitaire, l'activité de l'Inrap a progressé en 2020 avec 2 300 opérations de diagnostics et de fouilles archéologiques. Ce résultat témoigne des relations de confiance établies au fil des opérations, dans chaque région, entre archéologues et aménageurs, et dont les partenariats sont la concrétisation. En effet, au fil des années et des chantiers de fouille, l'Institut, grâce à son organisation au service des territoires, a tissé des liens fluides et de qualité avec les aménageurs dans la France entière, notamment en signant de nombreuses conventions et en renouvelant celles arrivées à échéance, gage d'une collaboration pérenne. Ces partenariats économiques ont pour objectif d'intégrer au mieux la préservation du patrimoine archéologique dans l'aménagement. Ainsi, l'Inrap mobilise et déploie dans chaque région et sur chaque projet d'aménagement les compétences les plus adaptées au projet scientifique et aux objectifs du maître d'ouvrage.

Développer la recherche et transmettre au plus grand nombre

L'Inrap noue de nombreux partenariats avec des organismes scientifiques de renom, afin de diversifier les sources de financement et d'associer les expériences et les expertises, dans un esprit de complémentarité. Avec 468 agents engagés dans 22 unités mixtes de recherche (UMR), l'Inrap consolide sa collaboration avec le CNRS redéfinie par l'accord-cadre signé en 2019. Par ailleurs, l'Institut développe également des partenariats avec des universités et des établissements publics scientifiques et culturels qui permettent de valoriser et de diffuser les résultats de ses recherches auprès du public le plus large. Pour exemple, l'Inrap et le Muséum national d'histoire naturelle ont signé en 2020 un accord cadre quinquennal affirmant leur volonté de renforcer leurs missions communes de recherche, d'enseignement-formation et de diffusion scientifique et culturelle en matière d'archéologie. De même, le partenariat avec le Musée de l'Armée, renouvelé en 2020, porte à la fois sur la contribution scientifique de l'archéologie préventive à l'histoire des conflits et sur la coproduction d'expositions à venir.

Partager sur tous les territoires

Afin que l'archéologie rayonne partout en France, l'Institut développe des relations étroites avec de nombreuses institutions culturelles et collectivités territoriales pour sensibiliser les publics à la discipline. L'Inrap apporte ainsi son expertise scientifique et ses ressources documentaires (productions et outils multimédias, expositions, ateliers, conférences...) dans le cadre d'expositions coproduites ou de la programmation culturelle qui accompagne les manifestations de ces musées partenaires. En 2020, l'Inrap s'est ainsi associé à la RMN-Grand Palais et a proposé autour de la grande exposition « Pompéi » un cycle de conférences et une installation présentant les métiers de l'archéologie. En régions, de nombreuses collaborations sont scellées par des conventions signées avec des collectivités territoriales qui souhaitent



Ouverture d'un sarcophage en pierre lors de la fouille menée à Autun en collaboration avec le service archéologique de la ville.

© Christophe Fouquin, Inrap



Fouille de Vix réalisée sous la direction de l'Inrap en partenariat avec le laboratoire Artheis (CNRS/ Université de Bourgogne-Franche-Comté).

© Denis Glikman, Inrap

Arts de Chartres ou « Le Passé des passages » au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, témoignent de la richesse de ces partenariats qui, de la fouille au musée, font rayonner le patrimoine archéologique des territoires.

Vivre l'archéologie en classe

Sous la double tutelle des ministères de la culture et de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'Inrap travaille de façon étroite avec la communauté éducative et enseignante. Il a ainsi mis en place des projets d'éducation artistique et culturelle dans de nombreux établissements scolaires et créé des réseaux de professeurs et élèves ambassadeurs de la discipline archéologique. Grâce à une convention signée en 2019 avec le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, le ministère de la Culture et le Réseau Canopé, l'espace enseignant du site de l'Inrap a intégré en 2020 le portail du numérique éducatif Éduthèque, qui donne un accès gratuit et sécurisé aux enseignants – depuis le cycle 2 jusqu'au lycée – à un ensemble de ressources d'établissements publics à vocation culturelle et scientifique. Avec l'association des professeurs d'histoire et de géographie, l'Institut souhaite notamment sensibiliser les enseignants à l'archéologie au travers de programmes d'éducation artistique et culturelle (PEAC) tandis qu'avec la Fondation pour la mémoire de l'esclavage et la Ligue de l'enseignement, il entend partager la connaissance de l'histoire de l'esclavage, grâce à l'apport des recherches archéologiques.

3 QUESTIONS À

EMMANUEL DESMAIZIÈRES,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
D'ICADE PROMOTION



1. « Que représente pour vous l'archéologie préventive ?

Si la question des délais d'intervention reste un point délicat pour nous, il faut reconnaître que l'archéologie préventive a supprimé le risque de découvertes surprises en cours de travaux, nous permettant ainsi de mieux nous organiser et planifier nos chantiers. Ainsi, les éventuelles découvertes archéologiques ne sont plus considérées comme de simples obstacles au bon déroulement d'un projet, mais comme des vitrines potentielles d'un territoire, pouvant valoriser notre image.

2. « Quelle collaboration opérationnelle avec l'Inrap ?

L'Inrap et Icade Promotion coopèrent régulièrement autour de sujets d'archéologie préventive. Ainsi, nous avons été amenés à collaborer à plusieurs reprises pour des projets de valorisation (portes ouvertes, panneaux d'exposition...) de fouilles préventives : tombes gauloises aux portes de Nîmes, quartier médiéval de Montlhéry, château de Nîmes, Phalecque (quartier de Fives), couvent des Dames de l'Abbaye à Lille...

3. « Pourquoi avoir décidé d'être un partenaire de l'Inrap ?

Icade Promotion est un promoteur national qui intervient au plus près des territoires grâce à ses 21 implantations locales. Dans le cadre de nos futurs projets d'aménagements, des prescriptions archéologiques préventives sont susceptibles d'être édictées par l'État, lorsqu'ils entrent dans le champ d'application des dispositions du Code du patrimoine. La maîtrise de la réalisation des opérations d'archéologie préventive est ainsi un enjeu essentiel pour le bon déroulement de nos chantiers. Le partenariat avec l'Inrap permettra de mettre en place une approche nationale des sujets d'archéologie préventive, de capitaliser sur les bonnes pratiques et de valoriser les résultats des fouilles archéologiques. Les connaissances archéologiques contribuent en effet à mieux cerner la réalité des territoires concernés par les aménagements et viennent répondre aux attentes de publics toujours plus curieux de leur patrimoine archéologique local.

LES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES PRÉSENTES D'UN BOUT À L'AUTRE DE LA CHAÎNE DE L'ARCHÉOLOGIE



JULIEN PLANTIER

Premier adjoint au maire de Nîmes et délégué à l'urbanisme

Élu à la ville de Nîmes depuis 2008, Julien Plantier est conseiller communautaire à la métropole de Nîmes depuis 2010. En 2020, il devient premier adjoint du maire de Nîmes et délégué à l'urbanisme. Membre du conseil d'administration de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FPL), il préside également la Société d'aménagement des territoires (SAT) et la Société publique locale (SPL) Aménagement et gestion pour l'avenir des territoires (AGATE).

pleur et l'état de conservation de ses vestiges, dans le cadre de l'aménagement du nouveau quartier Narbo Via mené par la SEM ALENIS. Les nombreuses fouilles entreprises avec l'aménageur public Alter dans la métropole d'Angers (Écouflant, Gennes Val-de-Loire...), dont celle de l'ancien cirque-théâtre conduite actuellement place Molière, ou la découverte d'un vaste domaine gallo-romain de 7 hectares à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine) dans le cadre de la ZAC Atalante ViaSilva aménagée par la société publique locale ViaSilva, sont d'autres exemples de fouilles préventives qui ont eu lieu dans le cadre d'opérations menées par des EPL.

Ces liens multiples se sont traduits en 2014 par un partenariat entre l'Inrap et la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, laquelle représente le collège des aménageurs publics au sein du conseil d'administration de l'Inrap.

Aménagements et préservation du patrimoine

À Nîmes, l'archéologie préventive a été complètement intégrée aux opérations d'aménagement depuis la loi de 2001 et n'est plus vécue comme une contrainte. Bien au contraire, la ville a su tirer profit des découvertes archéologiques pour en faire un des axes de son attractivité touristique. En 2006, les fouilles préventives ont ainsi mis à jour deux grandes mosaïques gallo-romaines dites d'Achille et

Penthée (35 et 50 m²) qui sont parmi les plus belles découvertes à ce jour après celles de Pompéi. Le maire de Nîmes a choisi de mettre en valeur ce fond archéologique exceptionnel par la construction du Musée de la romanité, situé face à l'amphithéâtre romain. Le musée a ouvert ses portes en 2018 et est géré par la société publique locale Culture et patrimoine. Les entreprises publiques locales sont donc présentes d'un bout à l'autre de la chaîne de l'archéologie préventive, des fouilles jusqu'à la mise en valeur muséale.

La SAT contribue régulièrement à explorer d'autres pans de l'histoire de notre territoire. Les fouilles sur le site de la ZAC des Carmes ont ainsi donné lieu à des excavations sur plus de 6,5 mètres de profondeur et révélé des strates d'occupation de l'époque médiévale jusqu'à l'époque romaine. Aujourd'hui, les Nîmois sont particulièrement fiers et attachés à cette histoire, mise au jour grâce aux travaux des archéologues et des équipes de l'Inrap. La culture de *Nemausus* a traversé les siècles comme en témoignent les festivités toujours organisées dans les arènes romaines. Les aménageurs publics portent profondément en eux cette responsabilité de préservation du patrimoine archéologique et en reconnaissent tout l'intérêt pour la collectivité. L'aménagement du territoire ne peut se faire sans une compréhension de la continuité historique, à laquelle nous apportons modestement notre pierre.

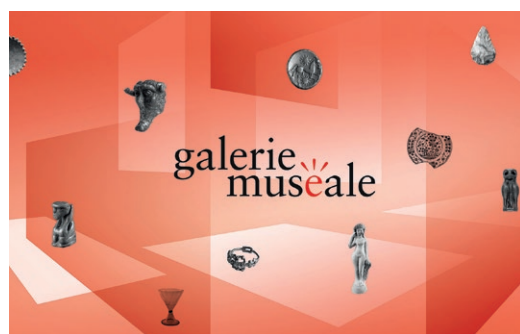
Les entreprises publiques locales (EPL) constituent des outils à la main des collectivités locales pour mener des projets d'aménagement du territoire, de renouvellement urbain, d'amélioration du cadre de vie, de développement économique et plus globalement de soutien aux collectivités locales en matière d'ingénierie. En France et Outre-mer, on recense ainsi plus de 400 aménageurs publics et sociétés d'économie mixte (SEM) immobilières, tels que la SAT et la SPL AGATE, qui sont amenés dans le cadre de leurs aménagements à procéder à des fouilles archéologiques.

Les opérations des entreprises publiques locales ont donné lieu ces dernières années à des découvertes archéologiques majeures dans toute la France. Tel est le cas de la fouille qui vient de se terminer de la nécropole antique de Narbonne, exceptionnelle par son am-



MÉCÉNAT

La Fondation Gandur pour l'Art soutient la Galerie muséale



gestionnaires de collections et musées partenaires pour rassembler et présenter ces objets archéologiques dans une galerie muséale numérique. En 2020, grâce à l'actif soutien de la Fondation Gandur pour l'Art, le site de la galerie muséale a pu être développé avec une ergonomie repensée et enrichi de nouvelles fonctionnalités permettant ainsi à un large public international un accès simple et facilité aux objets, expositions thématiques, frise chronologique en ligne (galeriemuseale.inrap.fr).

« L'art n'est pas seulement la cristallisation d'un moment de l'histoire, mais également un vecteur de dialogue entre les civilisations et un témoignage du génie humain. » Jean-Claude Gandur, président-fondateur



La Fondation Gandur pour l'Art a été créée en 2010 par Jean-Claude Gandur afin de rendre accessible à un large public ses collections d'envergure internationale. Basée à Genève et reconnue d'utilité publique, la Fondation s'emploie à préserver, documenter, enrichir et exposer ses collections dans des institutions de renom en Suisse et à l'étranger. La Fondation Gandur pour l'Art est membre de l'ICOM (Conseil international des Musées) depuis 2013 ainsi que de l'AMS (Association des musées suisses) depuis 2019.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Contact

Eddie Aït
Délégué aux relations institutionnelles et au mécénat
121 rue d'Alésia
75014 Paris
01 40 08 81 02
06 78 78 92 09
eddie.ait@inrap.fr

Pour tout renseignement : communication-institutionnelle@inrap.fr

Abonnez-vous à la newsletter de l'Inrap sur inrap.fr

Suivez-nous sur



Directeur de publication
Dominique Garcia
Comité éditorial et coordination
Laure Bromberger,
Jean Demerliac,
Bénédicte Hénon-Raoul
Conception graphique
voiture14.com
Imprimé sur du papier respectueux de l'environnement par l'imprimerie **Art et Caractère**
© Inrap, février 2021
ISSN 2429-9812

121 rue d'Alésia
CS 20007
75685 Paris cedex 14
tél. 01 40 08 80 00